FR.S.
19654 c

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case
FRC
20796

OPINION

DE LAURENT (du Bas-Rhin),

Sur la vente des biens du clergé luthérien, etc.

Séance du 13 thermidor an 6.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

LE projet qu'on vous présente est, j'ose le dire, celui de la majorité des luthériens. Amis de la liberté, ils souffrent depuis long-temps que leur culte soit salarié contre le vœu de la constitution, et ils gémissent en

THE NEWBERRY LIBRARY

secret du spectacle incivique de chanoines bien rentés, et dignes de figurer avec Evrard dans *le Lutrin*, tandis que le sol de la République est purgé par-tout de cette saburre de la papauté.

Leurs prêtres, d'ailleurs très adroits, très-instruits et très-insinuans, sauront toujours trouver des moyens de subsistance dans leurs engagemens civils, par des mariages bien assortis; dans leurs talens, par l'enseignement particulier; dans leur profession, par la pieuse hypocrisie des cagotes, à qui la religion sert de manteau.

Au surplus, pourquoi, lorsqu'on organise les écoles primaires au compte de la nation, laisseroit-on aux luthériens des écoles propres, soudoyées et entretenues avec des revenus de domaines nationaux qui y seroient spécialement affectés, ainsi qu'elles existent aujourd'hui? Ne seroit-il pas à craindre que ces écoles privilégiées ne devinssent un foyer dangereux, où, sous les dehors d'une institution républicaine, on propageroit aisément les principes d'un fanatisme particulier, aussi redoutable que celui que nous cherchons à détruire? La masse des luthériens républicains, et elle est grande, s'éleveroit la première contre une mesure aussi impolitique.

Une dernière considération, citoyens représentans, que je crois très-importante, c'est l'harmonie qui va résulter dans les départemens du Rhin entre tous ses habitans, comme la suite naturelle du projet que vous allez adopter : vous allez étouffer les haines qui existent entre les partisans des cultes salariés et non salariés; haines sourdes, invétérées, et qui malheureusement éclatent de temps en temps : vous allez rapprocher, par une loi d'égalité, des hommes d'une bonne pâte, faits pour vivre entre eux, mais jusqu'ici toujours divisés par les fermens des prêtres; et alors la concorde, qui fait notre force, s'établira plus que jamais sur les rives du Rhin, et fera pâlir l'Autriche.

Je vote donc pour le projet qui vous est présenté, et je demande qu'on nomme une commission spéciale pour s'occuper incessamment de cette affaire.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an 6.